

# Offre aux membres de MeCard



- **RABAIS**: -6 cts/litre d'essence SP et Diesel
- **OFFERT**: taxe annuelle CHF 10.-  
et frais mensuels de facturation CHF 2.50



Oui, nous désirons recevoir la carte **AgipPLUS** pour entreprises

(aux conditions spéciales pour les membres de MeCard) MERCI DE REMPLIR CETTE DEMANDE EN MAJUSCULES

Raison sociale: .....

Adresse: ..... N°: .....

NPA: ..... Localité: .....

Téléphone: .....

E-mail: .....

Responsable: .....

Adresse précédente:

(Adresse précédente si l'adresse actuelle date de moins de 2 ans)

Adresse: ..... N°: .....

NPA: ..... Localité: .....

Si votre adresse de facturation est différente,  
veuillez s.v.p. l'indiquer ci-dessous:

Nom: .....

Adresse: ..... N°: .....

NPA: ..... Localité: .....

Inscription au registre du commerce de / depuis:

.....

Pour les entreprises non inscrites au RC ou inscrites depuis moins de 2 ans, veuillez remplir  
la demande de carte pour particuliers.

Consommations prévues:

- jusqu'à CHF 200.-/mois
- entre CHF 200.- et CHF 600.-/mois
- si plus de CHF 600.-/mois, combien: CHF .....

Avez-vous déjà une carte **AgipPLUS**?

Oui, carte N°: .....  Non

Nous désirons obtenir plusieurs cartes sur le même compte et à la même adresse de facturation avec les désignations suivantes, par exemple N° de plaque, nom du conducteur, max 18 caractères (choix du code PIN possible):

PIN:

PIN:

PIN:

PIN:

(si plus de 4 cartes, adressez-nous SVP une lettre séparée)

Correspondance en:

français  allemand  italien

Facturation:

- Nous désirons bénéficier du système de recouvrement direct bancaire (BDD).
- Nous désirons bénéficier du système de recouvrement direct postal (CH-DD).
- Nous désirons une facture mensuelle avec bulletin de versement.

Par notre(nos) signature(s) nous confirmons l'exactitude des déclarations ci-dessus et autorisons les instances officielles à donner des informations sur notre société et notre situation financière. Nous déclarons, en outre, avoir pris connaissance des conditions générales figurant à côté et les accepter (sous réserve des conditions spéciales). **Le for juridique est à Lausanne.**

Votre numéro de membre:

PLATINUM  BLUE BASIC  PLATINUM BUSINESS  
 BLUE  STUDENT

Lieu et date: .....

Timbre et signature(s) légale(s):

.....

Approuvé par le service des membres MedicusInfo

Timbre/signature: .....

Original à envoyer à:

Claude Dreifuss et Cie SA  
Piazza Boffalora 4  
6830 Chiasso



eni.com/ch

# Conditions générales d'utilisation de la carte AgipPLUS

1. La carte AgipPLUS de Eni Suisse S.A., Av. de Gratta-Paille 1, 1018 Lausanne, est établie au nom d'une personne physique ou morale (ci-après : Client). Eni Suisse S.A. a confié à Agip Card Center la gestion des cartes AgipPLUS.
2. Les présentes Conditions générales régissent les relations contractuelles entre le Client et Eni Suisse S.A.
3. La carte AgipPLUS peut être utilisée en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein dans toutes les stations-service portant l'enseigne Agip Card (ci-après : stations-service Eni/Agip).
4. À l'aide de la carte AgipPLUS, le Client peut acheter du carburant, des marchandises et d'autres prestations proposées par les stations-service Eni/Agip. Le retrait d'argent liquide, la location et l'achat de véhicules sont exclus.

La carte AgipPLUS permet au Client d'acheter du carburant à des conditions préférentielles. Tout cumul avec des offres préférentielles, promotions et réductions octroyées régulièrement par Eni Suisse S.A. est expressément exclu.

5. Le Client reçoit par courrier séparé sa carte AgipPLUS et son numéro d'identification personnel (ci-après : code PIN). Le Client est tenu de prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de la carte AgipPLUS et du code PIN. Pour des raisons de sécurité, il doit tenir secret son code PIN et le conserver dans un autre endroit que sa carte. Le code PIN ne doit pas être noté sur la carte AgipPLUS ni sur un autre document.
6. Eni Suisse S.A. a le droit de considérer comme titulaire légal de la carte AgipPLUS, toute personne qui utilise cette carte et est en mesure de taper le code PIN correspondant. En utilisant la carte AgipPLUS avec le code PIN ou par la signature du bon d'achat, le Client confirme le débit et l'exactitude du montant d'achat et reconnaît sa dette envers Eni Suisse S.A.
7. Eni Suisse S.A. définit une limite d'achat individuelle et personnalisée pour chaque client. Par défaut, la limite d'achats est fixée à CHF 1'500.- par mois pour les personnes physiques et à CHF 4'000.- pour les personnes morales. Eni Suisse S.A. se réserve le droit de changer à tout moment la limite d'achat.
8. Le Client enregistré comme titulaire de la carte AgipPLUS est l'unique responsable de tous les préjudices liés à une utilisation abusive de la carte AgipPLUS ou du code PIN.

En cas de vol ou de perte de la carte AgipPLUS, le Client est tenu d'en informer immédiatement Agip Card Center par téléphone (Tél. : 0800 308 308) et de le confirmer par écrit (Eni Suisse S.A., Av. de Gratta-Paille 1, 1018 Lausanne) ou par e-mail (cards@eni.com).

9. Une taxe annuelle de CHF 10.- est perçue pour toute carte AgipPLUS. Le Client peut commander d'autres cartes affectées à la même facture, au prix réduit de CHF 5.- annuel par carte partenaire.

Les autres frais éventuels sont les suivants:

- remplacement d'une carte AgipPLUS endommagée : CHF 5.-
- remplacement d'une carte AgipPLUS perdue ou volée : CHF 8.- (y compris la mise à disposition du nouveau code PIN) ;
- envoi par la poste du code PIN : CHF 3.-.

10. Le Client reçoit une facture mensuelle incluant tous les montants dus. Une taxe d'administration et de port de CHF 2.50 vient s'y ajouter.
11. Le Client règle sa facture mensuelle de telle façon que le montant dû parvienne à Agip Card Center au PLUS tard le dernier jour du mois de facturation. En cas de retard de paiement, des intérêts moratoires de 1,25% par mois sont facturés en PLUS du solde initial dû, auxquels viennent s'ajouter CHF 5.- pour les éventuels courriers de rappel.

Toute réclamation concernant la facture mensuelle doit être adressée à Agip Card Center dans les 20 jours à réception de la facture, à défaut de quoi celle-ci est considérée comme acceptée.

12. Les réclamations concernant les carburants, les marchandises et autres prestations doivent être adressées directement à la station-service Eni/Agip concernée. Les éventuelles réclamations ne déchargent en aucun cas le Client de son obligation de paiement envers Eni Suisse S.A.
13. Le Client s'engage à signaler dès que possible et par écrit à Agip Card Center tout changement concernant sa carte AgipPLUS (p. ex. changement d'adresse, de nom ou de coordonnées bancaires).
14. La Carte AgipPLUS reste la propriété de Eni Suisse S.A. pendant toute la durée du contrat. La Société peut à tout moment réclamer la restitution de la carte AgipPLUS ou peut retirer celle-ci de la circulation par les stations-service Eni/Agip.
15. Agip Card Center est autorisé à bloquer la carte AgipPLUS à tout moment si le Client n'honore pas ses obligations.

L'utilisation d'une carte AgipPLUS déclarée comme non valide ou retirée est interdite.

16. **Le Client consent à ce que ses données personnelles, telles que nom, prénom, adresse, etc., soient traitées par Eni Suisse S.A. qui est le Responsable du traitement. En plus, le Client consent expressément à ce que les données recueillies par Eni Suisse S.A. et Agip Card Center, dans le cadre de l'émission et de l'utilisation de la carte, soient traitées à des fins de marketing. Selon les modalités indiquées dans la Déclaration de confidentialité concernant la protection de la vie privée des clients, qui fait partie intégrante des présentes Conditions générales et qui est disponible sur le site Internet de Eni Suisse S.A. (www.enisuisse.com), le Client peut retirer à tout moment son consentement au traitement des données à des fins de marketing ainsi que faire valoir les droits conférés par les lois en matière de protection des données personnelles. Le Client confirme qu'il a informé un utilisateur éventuel d'une carte partenaire de l'exploitation des données et que celui-ci a donné son accord. Eni Suisse S.A. et Agip Card Center garantissent que toutes les données sont traitées de manière confidentielle.**
17. Le Client autorise Agip Card Center à recueillir des informations pour l'établissement d'une carte AgipPLUS dans la mesure où le Centre considère ces informations comme nécessaires. Agip Card Center peut refuser d'établir une carte AgipPLUS sans en indiquer les motifs.
18. Par la première utilisation de sa carte AgipPLUS, le Client accepte les présentes Conditions générales. Un exemplaire des Conditions générales lui est remis en même temps que la carte AgipPLUS.

Eni Suisse S.A. se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions générales, par exemple le montant des taxes, y compris la Déclaration de confidentialité concernant la protection de la vie privée des clients. Toute modification sera notifiée au Client par écrit. Les modifications sont considérées comme acceptées si le Client ne retourne pas sa ou ses cartes AgipPLUS sous les 14 jours qui suivent la notification ; dans ce cas, le Client met ainsi fin au contrat, sous réserve du paiement du solde final.

19. Tous les montants indiqués dans les présentes Conditions générales s'entendent TVA incluse.
20. **Seul le droit suisse s'applique au présent contrat. En cas de litige résultant du présent rapport juridique, le for exclusif est Lausanne.** Eni Suisse S.A. se réserve le droit de poursuivre le Client en justice auprès de la juridiction de son lieu de résidence ou auprès de toute autre autorité compétente.

Agip Card Center (Tél.: 0800 308 308) se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Edition 04/2019

